

ALGERIE TELECOM SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications Ain Defla
Rue Emir Abdelkader, Ain Defla
NIF: 000216290656936

Consultation N° 26/2024

La Direction Opérationnelle des Télécommunications Ain Defla lance une consultation pour la réalisation des prestations suivantes :

Hébergement et restauration des missionnaires, pose café et collation d'Algérie Télécom par établissement d'un contrat à commandes

Les entreprises activant dans le domaine et intéressées par la présente consultation peuvent retirer dans un délai de 08 jours calendaires à compter de la première parution de cet avis dans le site web www.safqatic.dz, le cahier des charges auprès du service des achats de la Direction Opérationnelle des Télécommunications Ain Defla.

Les soumissionnaires doivent adresser leurs offres accompagnées des documents administratifs suivants :

- **Offre technique**
- **Offre financière**

Les deux offres techniques et financiers, accompagnées de toutes les pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges, doivent parvenir sous doubles plis fermés, l'enveloppe extérieure ne doit comporter que la mention :

«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Consultation N° 26/2024

Hébergement et restauration des missionnaires, pose café et collation d'Algérie Télécom par établissement d'un contrat à commandes

Les offres techniques et financières doivent être insérées dans des enveloppes fermées comme suit :

L'enveloppe contenant l'offre technique porte la mention suivante :

Offre Technique

L'enveloppe contenant l'offre financière porte la mention suivante :

Offre Financière

La durée de préparation des offres est fixée à **huit (08) jours calendaires** à compter de la 1^{ère} parution de l'avis dans le site www.safqatic.dz.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres, de 8h00 à 14h00 auprès du service des achats.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le jour de dépôt des offres, à **14h00** au niveau du siège de la Direction Opérationnelle.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent quatre-vingts (180) jours** à partir de la date d'ouverture des plis.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.